



INSTITUT STYLE DIAMANT

Chemin du Nipy 8, 1262 Eysins

Lundi – mardi – vendredi de 9h00 à 18h30

Jeudi de 9h00 à 21h00 – Samedi de 9h00 à 12h00

Fermé mercredi et dimanche

+41 22 362 50 59

caroline@stylediamant.ch



INSTITUT DS BEAUTY

Chemin du Nipy 8, 1262 Eysins

Lundi – vendredi de 8h30 à 17h30

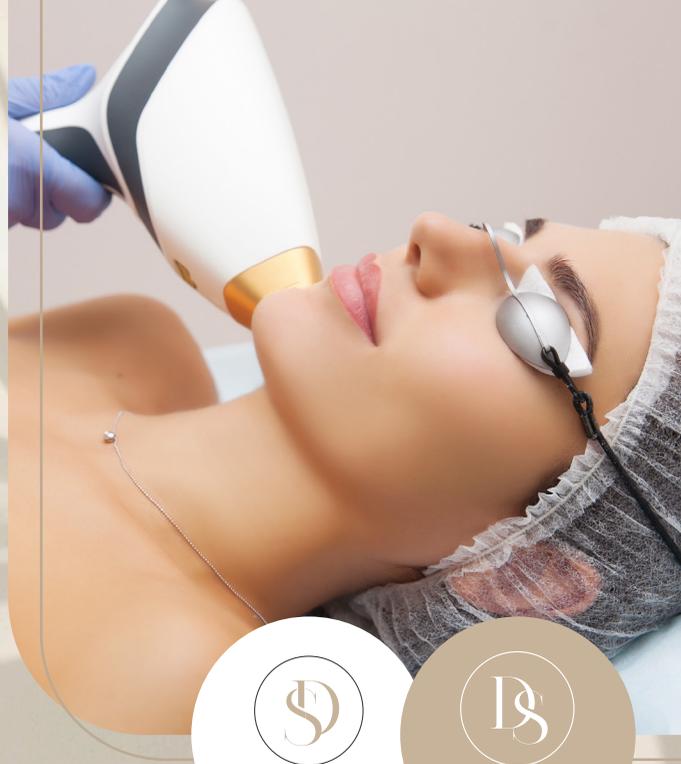
Samedi sur rendez-vous

078 261 18 06

shyann@ds-beauty.ch

@ds.bty

Les conditions générales, abonnements et promotions pour les différents soins sont consultables dans les instituts ou sur le site internet.



IPL

Lumière intense pulsée

Nouvelle loi O-LRNIS

Le Conseil fédéral veut mieux protéger la population des rayonnements dangereux.



Le Conseil fédéral veut mieux protéger la population des rayonnements dangereux.

Si ces traitements ne sont pas effectués conformément aux prescriptions, la peau, les yeux et les autres tissus sont exposés à des risques importants. Afin de minimiser ces risques, la loi fédérale sur la protection contre les dangers liés au rayonnement non ionisant et au son (LRNIS), prescrit des mesures appropriées.

Seules les personnes titulaires d'une attestation de compétences appropriée pourront réaliser les traitements énumérés dans l'O-LRNIS qui utilisent du rayonnement non ionisant ou du son.

L'IPL qu'est-ce que c'est ?

L'IPL, ou « Lumière Intense Pulsée », est un soin esthétique utilisé pour l'épilation permanente ou le photo-rajeunissement de la peau.

Ce traitement se distingue donc des lasers, qui n'ont qu'une longueur d'onde, leur permettant de n'atteindre qu'une seule cible à la fois. La mélanine du poil (pigment) capte la lumière pulsée, donc ce procédé agit en concentrant un faisceau de lumière sur les follicules pileux foncés pour les chauffer et détruire leur bulbe.

Contre-indications

Pour consulter la liste complète des contre-indications merci de vous rendre sur nos sites internet.

<https://www.ds-beauty.ch/>

<https://www.stylediamant.ch/>

L'avant et après traitement

Après chaque séance il est important d'hydrater votre peau avec une crème qui ne favorise pas la repousse de vos poils et d'appliquer une protection solaire quotidiennement pour éviter tous risques de brûlure.

Déroulement du procédé

Une séance pour effectuer une anamnèse et un test sera obligatoire pour savoir si vous êtes apte à suivre le procédé. Par la suite nous pourrons débiter notre procédure d'épilation permanente ou des différentes dermatoses post inflammatoires.



Efficacité

La lumière pulsée permet une réduction pileaire variant entre 70 % et 90 % si les recommandations et les séances sont suivies avec assiduité.

